



25 NOVEMBRE 2021

# Lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail : place aux actions !

À l'occasion du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la CGT rappelle son engagement pour l'éradication des violences sexistes et sexuelles dans le monde du travail. Année après année, les statistiques démontrent que pour de trop nombreuses femmes, leur lieu de travail est aussi un lieu où leur droit fondamental à la santé et à la sécurité n'est pas assuré. Les violences sexistes et sexuelles sont donc infligées à toutes celles et ceux qui refusent l'assignation à leur genre, et pénalisent également les personnes LGBTIQ+, quel que soit leur sexe.

Alors que la France vient de ratifier la 190<sup>e</sup> convention de l'Organisation internationale du travail contre les violences et le harcèlement au travail, mais sans créer de nouveaux droits, la CGT appelle au contraire à renforcer les dispositifs existants dans le Code du travail, avec notamment :

- **la mise en place de sanctions** pour toutes les entreprises qui n'ont pas de plan de prévention et l'obligation de négocier sur le sujet ;
- **des droits pour protéger les victimes de violences conjugales** : interdiction de licenciement, droit à absences rémunérées pour faire ses démarches, droit à la mobilité géographique et fonctionnelle ;
- **des droits pour que les salarié-e-s présent-e-s dans des entreprises sans organisation syndicale puissent être défendu-e-s et accompagné-e-s face aux violences sexistes et sexuelles ;**
- **l'obligation de formation** des professionnel-le-s, RH, managers, IRP et de sensibilisation de toutes les salarié-e-s ;

## IL EST URGENT DE RENFORCER LA LOI ET DE LA FAIRE APPLIQUER

- 80 % de femmes se disent victimes de sexisme au travail
- 30 % de harcèlement sexuel
- 10 viols ou tentatives de viol se produisent chaque jour sur un lieu de travail
- moins de 20 % des entreprises ont un plan de prévention des violences

- **l'obligation de mise en place de dispositifs de prévention pour les salarié-e-s les plus vulnérables** et notamment les jeunes, les précaires, les travailleuse-s de nuit ou en milieu non mixte, les personnes LGBTIQ+...

Plusieurs temps de mobilisation seront organisés cette année. **La CGT appelle ainsi à participer aux différentes manifestations organisées partout en France entre le 20 et le 27 novembre, aux côtés du collectif #NousToutes.** À Paris, la manifestation aura lieu le samedi 20 novembre, à 14 heures, au départ de la place de la République.

**Le jeudi 25 novembre, la CGT appelle les salarié-e-s à se mobiliser sur leurs lieux de travail pour interpeller les employeurs** en exigeant la mise en place immédiate de mesures contre les violences (plan d'action, renforcement des moyens des référent-e-s harcèlement sexuel, etc.). Cette journée sera aussi l'occasion de continuer le travail de sensibilisation auprès des salarié-e-s.

Pour trouver tous les outils pour agir sur son lieu de travail contre les violences sexistes et sexuelles :

[egalite-professionnelle.cgt.fr](http://egalite-professionnelle.cgt.fr)



Syndiquez-vous sur [cgt.fr](http://cgt.fr)

